

DISPOSITIF INITIATIVES LOCALES Établissements du secondaire

Dossier de présentation d'un projet

PORTEUR DU PROJET

Céline BREYSSE

INTITULÉ DU PROJET

Prévention des comportements addictifs au numérique :
Des lycéens prévenus puis formés à la prévention
pour qu'ils préviennent d'autres populations

NATURE DU PROJET

- Orientation et insertion professionnelle
- Développement des compétences des jeunes
- Elargissement de l'horizon culturel des jeunes
- Découverte et promotion du territoire communal et de ses atouts
- Valeurs de la république et laïcité

Document établi le : 28 juin 2023

Cachet et signature
du chef d'établissement :



C.E.P. - L.R.P. - E.P. SAINT-ENNEMOND
8-10 rue du Pilat
42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 22 03 03 - Fax 04 77 22 03 80

Liste des pièces à fournir pour l'examen de votre projet :

- un courrier de demande de subvention adressé à Monsieur le Maire et signé par le chef d'établissement
- le présent dossier de présentation du projet intégralement rempli, daté et signé
- un budget prévisionnel de l'opération correctement renseigné dans le dossier, ou annexé en pièce jointe

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ SANS EXAMEN

Ce dossier est à renvoyer tout au long l'année et au plus tard le **30 octobre 2023** et au minimum **3 mois** avant le début du projet :

- Soit en format papier à :
Direction Enfance Jeunesse
Mairie de Saint-Chamond
Avenue Antoine Pinay
CS 80148
42403 Saint-Chamond Cedex
- Soit en format dématérialisé à : jeunesse@saint-chamond.fr

Rappel des critères du dispositif :

- un seul projet retenu par année civile et par établissement ;
- Retour obligatoire du budget réalisé du projet grâce au dispositif Initiatives Locales
- Renvoyer le dossier 3 mois avant la réalisation du projet
- **invitation de la Ville (M. le Maire ou son représentant) obligatoire lors de la restitution**

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Etablissement porteur du projet : *(précisez collège, lycée, lycée professionnel...)*

LPP Saint-Ennemond

Coordonnées : *(adresse postale, téléphone et courriel)*

10 rue du Pilat
42400 Saint-Chamond
04 77 22 03 03
contact@st-ennemond.fr

Nom et fonctions du responsable du suivi du dossier :

Céline BREYSSE professeur de biotechnologies

Téléphone : 04 77 22 03 03

Courriel : celine.breysse@ac-lyon.fr

PRÉSENTATION DU PROJET

1. Effectif concerné :

Niveau de classe(s) : 1^{re} bac pro ASSP

Nombre d'élèves touchés par le dispositif : 30 élèves

2. Période et durée de réalisation :

Année scolaire 2023 -2024

3. Descriptif détaillé du projet :

1^{er} temps : prévenir les comportements addictifs des lycéens de 1^{re} bac pro ASSP

26 sept : intervention (2h par classe) de l'association Addictions France (Mme Naomi BRONNER et M. Jordan FOUGEROUSE) sur la prévention des addictions en général

3 octobre : intervention (2h par classe) de l'association Addictions France (Mme Naomi BRONNER et M. Jordan FOUGEROUSE) sur la prévention des addictions au numérique

Ces interventions proposeront des **outils et supports** pour prendre conscience des comportements addictifs notamment au numérique.

2^{me} temps : recueil des besoins d'un public

Les lycéens iront rencontrer les personnes en situation de handicap au CDP Henry's au Chambon-Feugerolles ou à la MAS les 4 vents de Saint-Chamond ou la MAPHA de Saint-Paul en Jarez. Ils pourront ainsi identifier leurs besoins en lien avec la prévention des comportements addictifs.

3^{me} temps : élaboration de supports de prévention

Lors de séances d'enseignement du bloc 4 (éducation à la santé), les élèves réinvestiront les apports de prévention. Ils vont s'approprier les supports proposés et les adapter ou en créer d'autres afin de réaliser à leur tour une action de prévention des comportements addictifs au numérique pour un public d'adultes en situation de handicap. L'association Addictions France viendra rencontrer les élèves (2h pour chaque classe) pour échanger sur les supports créés, les actions prévues, elle donnera des conseils. Les actions prévues seront finalisées en séances d'enseignement et d'accompagnement.

4^{me} temps : réalisation d'action d'éducation à la santé sur la prévention des comportements addictifs

Les élèves interviendront pour mener leur action auprès d'une des structures retenues : Une intervention de prévention sera réalisée par une classe au CDP Henry's au Chambon-Feugerolles et une autre par l'autre classe à la MAS les 4 vents de Saint-Chamond ou la MAPHA de Saint-Paul en Jarez.

Ensuite, ils évalueront leur action.

5^{me} temps : évaluation et valorisation des actions

L'association Addictions France reviendra au lycée pour faire un bilan et une valorisation des actions menées avec les élèves (2h par classe).

4. Description des objectifs visés par le projet :

Objectif général:

Prévenir les comportements addictifs au numérique de lycéens et d'adultes en situation de handicap

Objectifs didactiques :

Analyser les besoins du public (personnes en situation de handicap)

Concevoir une action d'éducation à la santé sur les comportements addictifs numériques

Mettre en œuvre une action d'éducation à la santé

Evaluer une action d'éducation à la santé

Objectifs transversaux :

Mobiliser une groupe d'élève sur un projet commun pour créer une équipe professionnelle

Valoriser les savoir-faire des élèves

Consolider des partenariats avec les professionnels locaux

5. Partenariats mis en place autour de ce projet :

Association Addictions France (Mme Naomi BRONNER et M. Jordan FOUGEROUSE)

Foyer Henry's – Le Chambon-Feugerolles (Mme THIBAUD)

MAS les 4 vents – Saint-Chamond (Mme BENABIDA)

MAPHA de Saint-Paul en Jarez

6. Restitution du projet :

Action de restitution :

Communication dans l'établissement via des compte-rendu rédigés par les élèves en co-intervention +/- accompagnement à l'attention des autres lycéens et des personnels à chaque étape du projet

Communication avec les familles via l'environnement numérique de travail, le site internet du lycée

Communication via la presse locale lors des actions d'éducation à la santé (celle réalisée à l'attention des lycéens en début d'année scolaire, et celles réalisées auprès des publics en situation de handicap en fin d'année scolaire)

Public visé par la restitution :

Lycéens, personnels, familles, Couramiauds et structures et familles des adultes en situation de handicap

Période de restitution : (attention invitation de la Ville à la restitution obligatoire)

En fin d'année scolaire

7. Budget prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Intervention association Addictions France	1200€	Subvention ARS	1200 €
Transport en car Aller-retour Saint-Chamond Le Chambon –Feugerolles pour 15 élèves	250 €	Subvention Ville Initiatives Locales	457.80 €
Transport en bus STAS Aller-retour lycée MAPHA St-Paule en Jarez pour 15 élèves	22,80 €	Famille (2.5 euros par élève)	75 €
Matériel pédagogique pour création de dépliants ou affiches...	160 €		
Collation après l'intervention	100 €		
TOTAL	1732.80 €	TOTAL	1732.80 €

8. Aide logistique éventuelle sollicitée auprès de la Ville :